

<https://www.patcatnats.fr/spip.php?article486>



Inondations douces ou salées pour presque tous

- C pas ailleurs - Mon coin coin... -

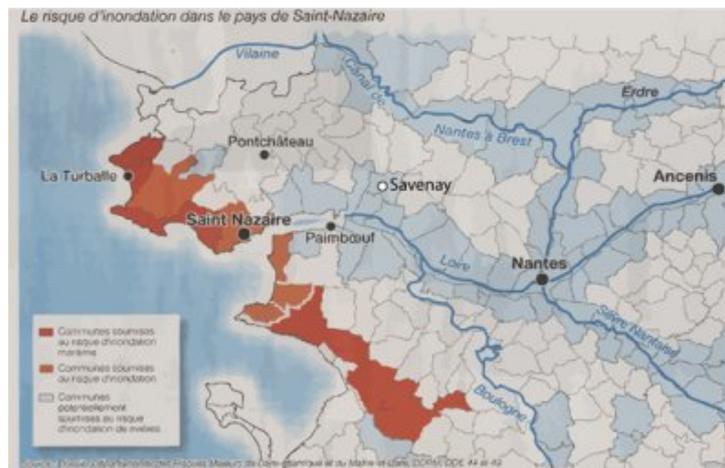


Date de mise en ligne : dimanche 7 mars 2010

Copyright © PatCatNat's - Tous droits réservés

Un article de Ouest-France du 5 mars 2010 suite aux inondations de la tempête Xynthia qui a ravagée la Vendée.

Dans la grande région nazairienne tout le monde ou presque est en zone inondable. De la mer, des rivières ou des marais, l'eau peut envahir les zones habitées. Des études le disent.



Un risque très partagé

Une large partie des communes de la région nazairienne est concernée par le risque inondation. Un risque qui peut venir de la mer (voir la carte), comme le week-end dernier avec la surcote du niveau de l'océan, mais aussi de la Loire, de ses affluents comme le Brivet et, bien sûr, de la Brière [1].

Brière fermée

Le second marais de France se ferme à l'entrée de l'eau salée. Quatre exutoires, sortes de sas entre le marais et la mer, situés en aval du pont de Saint-Nazaire pour celui du Brivet et entre Lavau et Saint-Nazaire pour les trois autres (le Priory, Martigné et la Taillée, les défluent du Brivet). Ces quatre écluses se ferment au moment de la haute mer ou des crues de la Loire, elles sont ouvertes pendant la basse mer pour réguler le niveau d'eau.

Les communes menacées par la Brière

Il s'agit de certaines zones de Montoir-de-Bretagne, d'une large partie de Trignac, de la périphérie de Besné, du secteur de l'île d'Aignac à Saint-Malo-de-Guersac, de la périphérie de Saint-Joachim et de l'ouest de La Chapelle-des-Marais.

Surcote et autres ruissellements

L'Atlas des zones inondables des cours d'eau côtiers publié en février 2009 prévoyait déjà ce qui s'est passé à la pointe de la Presqu'île guérandaise, dans les marais salants ou à Méan à Saint-Nazaire. On peut y lire : « Sur cette côte, les précipitations sont assez bien réparties tout au long de l'année avec toutefois des pluies exceptionnelles qui peuvent être importantes. Conjuguées aux éventuelles surcotes marines, elles sont susceptibles de provoquer des

Inondations douces ou salées pour presque tous

inondations généralisées notamment au niveau des basses plaines littorales où se rassemblent la majorité des enjeux ».

Les communes menacées par des cours d'eau

Au sud de la Loire, Machecoul, Bourgneuf en Retz avec le marais breton ; Arthon-en-Retz et Le Clion-sur-Mer avec le marais du canal de Haute-Perche et la ria de Pornic, ria qui concerne évidemment Pornic ; Saint-Brevin-les-Pins et le quartier des Bouillons qui se situe dans l'ancien estuaire du Boivre. Au nord de la Loire, la route entre Saint-Molf et Assérac peut être inondée, mais aussi l'ancienne route de Pompas ; Mesquer dans sa partie basse (le Rostu) peut aussi être touché.

Isabelle GUILLERMIC.

Ouest-France - 05/03/2010

[1] Sources : Atlas des zones inondables des fleuves côtiers ; Etude aléa-enjeux du risque inondation en Brière ; Sage estuaire de la Loire